

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12  
JUILLET 2023**

N° D'ORDRE	OBJET DES DÉLIBÉRATIONS	DÉCISION
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
DE2023-07-12-1-1	Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à une démission	Adoptée à l'unanimité
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>		
DE2023-07-12-2-1	Mise à jour du tableau des effectifs suite à augmentation du temps de travail d'un emploi permanent du grade d'adjoint technique, supérieur à 10 % emportant création et suppression de poste	Adoptée à l'unanimité
DE2023-07-12-2-2	Mise à jour du tableau des effectifs suite à augmentation du temps de travail d'un emploi permanent du grade d'ATSEM, supérieur à 10 % emportant création et suppression de poste	Adoptée à l'unanimité
DE2023-07-12-2-3	Création d'emplois non permanents de catégorie C pour accroissement temporaire d'activité	Adoptée à l'unanimité
DE2023-07-12-2-4	Création d'un emploi permanent du cadre d'emploi des agents de maîtrise	Adoptée à l'unanimité
<b>FINANCES</b>		
DE2023-07-12-3-1	Fourniture de repas pour la restauration scolaire des communes de Rives de l'Yon et du Tablier (marché n°2021-02F), avenant n°1 à la convention constitutive du groupement de commandes	Adoptée à l'unanimité
DE2023-07-12-3-2	Approbation et autorisation de signature de la convention relative à la participation financière de la commune du Tablier aux dépenses de fonctionnement des ACM/ALSH et restauration scolaire	Adoptée à l'unanimité
DE2023-07-12-3-3	Décision modificative n°2 au Budget Principal - 33400	Adoptée à la majorité
<b>URBANISME - FONCIER</b>		
DE2023-07-12-4-1	Autorisation de mise en vente, au profit d'un futur acquéreur, de la parcelle bâtie AB 222, sise 16 rue du Général de Gaulle, commune déléguée de Saint Florent des Bois	Adoptée à la majorité
DE2023-07-12-4-2	Autorisation de vente des parcelles AB 85 et 86 pour partie, sises Chemin du Ruisseau commune déléguée de Saint Florent, au profit de deux acquéreurs : M. GUILLON et M. RACLET	Adoptée à la majorité
DE2023-07-12-4-3	Autorisation d'acquisition de la parcelle bâtie D 27 27, situé rue Georges Clémenceau, commune déléguée de St Florent des bois, supportant un local commercial.	Adoptée à la majorité